

Déclaration de politique générale du Collège communal de Fernelmont pour la législature 2025-2030

Chères Fernelmontoises, chers Fernelmontois, Mesdames, Messieurs,
Chers membres du Collège, chères Conseillères, chers Conseillers,

Conformément aux dispositions du Code wallon de la démocratie locale et de la décentralisation, j'ai le plaisir de partager avec vous, au nom du Collège communal, la déclaration de politique générale pour la législature à venir. Plusieurs grands changements nous attendent à l'aube de cette nouvelle législature, avec un Conseil communal fortement remanié et rajeuni, prêt à relever les défis climatiques, environnementaux et sociétaux qui se présentent à nous. Nous entamons une période charnière où la prudence budgétaire devra être de mise, tout en répondant aux attentes croissantes de nos citoyens pour une gouvernance plus participative et transparente.

Dans cette optique, nous poursuivrons de manière accrue notre travail avec les commissions consultatives déjà en place, telles que la Commission locale de développement rural (CLDR), la Commission consultative d'aménagement du territoire et de la mobilité (CCATM), la Commission agricole, le Conseil consultatif des aînés, le Conseil de la santé et le Conseil communal des enfants. Comme lors de la précédente mandature, la présente déclaration de politique générale sera traduite en un plan stratégique transversal par notre administration. Ce plan, évalué annuellement tant sur le plan opérationnel que financier, guidera notre action au cours de cette législature.

Planification – Fil conducteur

Afin de permettre à notre commune de mieux anticiper et de répondre aux besoins présents et futurs de sa population, nous poursuivrons tout d'abord le plan communal de développement rural (PCDR) ainsi que le plan communal de mobilité (PCM). En complément, nous travaillerons à la mise en œuvre d'un schéma de développement communal (SDC) et d'un plan de cohésion sociale (PCS).

Mise en œuvre d'un schéma de développement communal (SDC)

Le schéma de développement communal comprendra de nombreux objectifs visant à développer le territoire et à l'aménager de manière durable.

Suite à l'adoption du Schéma de Développement Territorial (SDT) par le gouvernement wallon le 23 avril 2024.

Nous disposerons de six ans, accompagnés d'un bureau d'étude spécialisé pour mettre en œuvre notre schéma de développement communal (SDC).

D'une manière générale, le SDC nous permettra de mieux définir nos centralités, notre stratégie territoriale en termes de maîtrise de l'artificialisation des sols, d'étalement urbain, de mobilité, de protection des paysages, de développement d'espaces verts, etc.

Cette stratégie, traduite en objectifs de développement territorial et d'aménagement du territoire, facilitera la répartition entre les différentes activités (résidence, équipements et services, loisirs, économie dont le commerce, ...).

Les autorités communales pourront dès lors se fixer des balises pour encadrer le développement de leur territoire en optimisant l'utilisation du sol et en se dotant d'une vision globale pour encadrer les demandes de permis d'urbanisme.

Réalisation d'un plan de cohésion sociale (PCS)

Nous répondrons à la prochaine programmation pour l'élaboration d'un plan de cohésion sociale. Ce plan poursuit deux objectifs majeurs : réduire la précarité et les inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux, tout en construisant une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous.

Une commune qui maintient un cadre de vie de qualité et durable

Fernelmont est avant tout une commune rurale. La biodiversité, préserver nos espaces verts et renforcer l'aspect paysager de notre territoire doivent rester au centre de nos préoccupations. Dans nos marchés publics, nous intégrerons des critères écologiques, sociaux et environnementaux afin de répondre aux enjeux climatiques actuels. Nous poursuivrons notre plan ambitieux de rénovation et d'entretien des voiries communales. Nous continuerons à promouvoir les circuits courts. La transition énergétique restera l'un des enjeux majeurs des années futures. Une attention particulière sera apportée à la lutte contre les incivilités. Nous veillerons à poursuivre les objectifs et actions issus de POLLEC II (politique locale énergie, climat) et de la convention des maires en coordination avec le Groupe d'Action Locale (GAL) et nos différents partenaires locaux.

Une commune attractive, dynamique et favorisant l'économie locale et le tourisme

Nous apporterons un soutien accru à nos indépendants, artisans, agriculteurs et producteurs en valorisant leurs produits. Nous veillerons à améliorer la mobilité vers et au sein de nos deux zones d'activités économiques tout en renforçant notre collaboration avec les acteurs du tourisme, tels que le GAL, la Maison du Tourisme et les gîtes locaux. Nous mènerons des actions en faveur de la mobilité douce. Par ailleurs, nous œuvrerons à améliorer la connectivité numérique et l'accès aux services bancaires sur l'ensemble du territoire.

Une commune orientée « citoyen »

Nous maintiendrons le budget participatif et le subsidé jeunes, tout en favorisant les échanges entre mandataires et citoyens à travers des soirées-débats. Les jeunes seront activement impliqués dans la mise en place de projets au sein de la maison multi-services (F@brik). Une campagne d'éducation aux médias sera lancée, et nous renforcerons la consultation citoyenne lors du développement de divers projets.

Une commune conviviale, favorisant l'éducation, le sport, la culture et les liens sociaux

La promotion de la culture passera par l'organisation de spectacles, concerts et théâtre dans la future maison rurale polyvalente et la F@brik, en partenariat avec des partenaires culturels. La pratique sportive sera encouragée par l'amélioration des infrastructures et une politique d'aides pécuniaires renforcée. Des projets éducatifs pour sensibiliser les jeunes au patrimoine seront également mis en place pour favoriser le lien social et la transmission culturelle. L'école au village et la qualité de l'enseignement ont toujours été des priorités communales. Nous poursuivrons et encouragerons leur promotion et leur développement dans le respect de tous les réseaux.

Une commune attentive à la sécurité et à la gestion des risques

Nous veillerons à renforcer la sécurité dans les centres de villages en adaptant les infrastructures et les mesures appropriées. La prévention des risques, notamment contre les inondations, restera une priorité, en collaboration avec les partenaires locaux et régionaux. Par ailleurs, des initiatives pour améliorer la mobilité, comme la création de parkings de covoiturage, seront développées en concertation avec les autorités compétentes. Enfin, la sécurité citoyenne sera consolidée grâce à un travail étroit avec les services de police.

Une commune solidaire, inclusive et attentive au respect de la dignité humaine

A travers du PCS, nous développerons notre politique d'aide aux personnes en situation de handicap et nous soutiendrons activement les aidants proches. Nous serons un acteur majeur dans la prévention contre les violences et le harcèlement. La création d'espaces de rencontre permettra de briser la solitude et de renforcer les liens sociaux. Nous travaillerons à améliorer l'accessibilité des logements pour les jeunes et garantirons que les activités culturelles, sportives et associatives soient accessibles à tous.

Conclusion

Ce programme, bien qu'ambitieux, est à la hauteur des défis auxquels nous faisons face. En unissant nos forces et en collaborant activement avec les citoyens, nous construirons un avenir durable, innovant et solidaire pour notre commune.

Je vous remercie pour votre engagement quel que soit le groupe politique que vous représentez car c'est ensemble que nous ferons avancer les projets pour Fernelmont et pour tous ses habitants.

Je vous remercie pour votre bienveillante attention.